

#### PRÉFET DU GERS

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE DE L'ÉTAT Auch, le 10 octobre 2012

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CENTRE HOSPITALIER D'AUCH – CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DU GERS

Étienne GUÉPRATTE, Préfet du Gers, et Jean-Luc LEBEUF, Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Midi-Pyrénées, ont poursuivi la séquence de dialogue engagée sur la situation du centre hospitalier d'Auch (CHA) et du centre hospitalier spécialisé (CHS) du Gers.

Une délégation composée de représentants des personnels de la Confédération Générale du Travail, de la Confédération Française Démocratique du Travail et de Force Ouvrière a été reçue ce jour à la préfecture. À la suite d'un dialogue constructif et apaisé, les engagements suivants ont été actés :

### (i) à propos du CHA

- <u>sur la gouvernance</u> : le directeur de l'établissement, actuellement en charge des affaires courantes, souhaite concrétiser son souhait d'évolution de carrière au plus tard avant la fin de l'année 2012. Il quittera ses fonctions dès la nomination d'un directeur intérimaire. L'ARS travaille actuellement à la sélection de celui-ci, qui sera installé dans le courant du mois d'octobre. Il aura pour mission d'identifier les réformes prioritaires à mener afin d'améliorer la gouvernance et le dialogue social de l'établissement.
- <u>sur la situation budgétaire</u> : le directeur intérimaire s'attachera également à réaliser un état des lieux objectif et précis de l'état financier de l'hôpital. Un nouveau plan concerté de retour à l'équilibre sera mis en place. L'ARS réitère son engagement de soutenir financièrement l'établissement, y compris sa trésorerie.
- <u>sur la communication du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales</u> : à la suite de la demande d'Étienne GUÉPRATTE, Préfet du Gers, et de Xavier CHASTEL, Directeur général de l'ARS de Midi-Pyrénées, le ministère compétent n'a pas, pour l'heure, fait connaître sa décision.

### (ii) à propos du CHS du Gers

- <u>sur les situations individuelles contestées</u> : les courriers formalisant les décisions prises lors de la réunion du 27 septembre 2012 sont prêts. L'ordre du jour de la prochaine commission médicale d'établissement inclut l'un de ces sujets individuels.
- <u>sur l'amélioration du dialogue social interne</u> : le comité technique d'établissement du 16 octobre 2012 permettra d'amorcer le plan d'action collégial visant à améliorer le dialogue social interne.

Le Préfet et l'ARS de Midi-Pyrénées restent particulièrement vigilants à la situation de ces deux établissements. Leur dialogue avec les organisations syndicales, nourri de contacts réguliers, a vocation à être poursuivi, notamment à l'occasion de l'installation du directeur intérimaire du CHA.

---